



Contexte

Le Ministère de la Transition Ecologique français a mis en place le Label bas carbone pour encourager les agriculteurs au changement de pratique. Pour rentrer dans cette certification, la méthode d'évaluation doit être certifiée par le Ministère; Pour les exploitations de polyculture –élevage, c'est **Carbon agri**. La labellisation concerne la **réduction** des émissions. L'outil d'évaluation est CAP'2ER (cf fiche 93).

LABEL BAS CARBONE

Comment s'engager et sur quel calendrier ?

Durée maximum : 5 ans



Avantages

Rémunération sur des pratiques mises en œuvre
 Paiement à posteriori donc pas de risques de remboursement
 Périmètre : exploitation de polyculture-élevage, levier d'atténuation et/ou stockage carbone

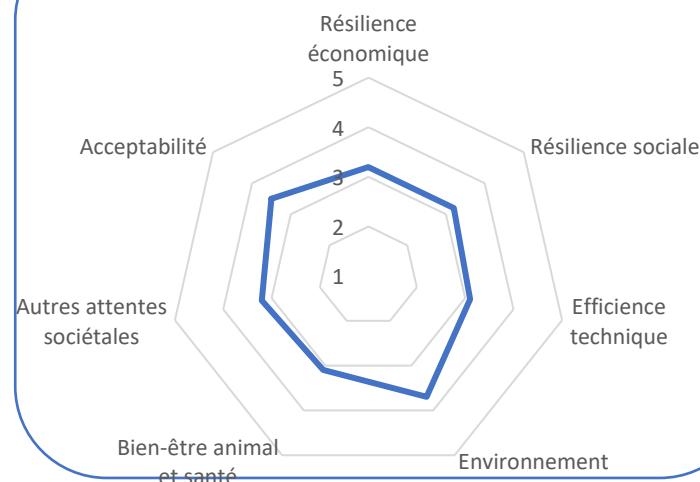
Points d'attention

Conseil de mise en oeuvre : Construire avec l'éleveur un plan d'action réaliste et réalisable. Les crédits carbone rémunère des changements de pratique mis en place durant la période d'engagement.
 Si l'éleveur a déjà mis en place des pratiques positives avant l'engagement, il ne peut pas être rémunéré pour. Le diagnostic et plan d'action doit être réalisé après l'engagement.
 2 critères d'éligibilité : maintien des prairies permanentes, respect du seuil des 170kgN/ha SAU

Cout et financement

L'ensemble de l'accompagnement sur 5 ans coûte de l'ordre de 2000€. Aujourd'hui de nombreux programmes (régionaux/laiterie) permettent de le financer en grande partie.
 L'éleveur est rémunéré 32€/t. En moyenne une exploitation réduit ses émissions de 450 à 600t sur 5 ans.

Evaluation de la méthode



Plus d'informations

Structure qui gère au niveau français : <https://www.france-carbon-agri.fr/>
 European project to develop at EU level : <https://www.life-carbon-farming.eu/>



Parole d'éleveur :

"Les crédits carbone permettent de rémunérer des actions que l'on met en place. C'est un juste retour pour nos efforts."

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement N° 101000770.

